

La greffe d'organe : une nouvelle forme de contrat social

le vendredi 8 avril 2011 de 09:00 à 13:00

Espace éthique/AP-HP
CHU Saint-Louis
1, avenue Claude Vellefaux
75010 Paris

Plan d'accès disponible sur www.espace-ethique.org

Renseignements et inscriptions

Courriel : helene.lacour@sap.aphp.fr

Espace des savoirs / 2011 Sciences/Éthique

Organisé par le département de recherche en éthique Paris-Sud 11 et l'Espace Éthique /AP-HP.

Elisabeth LEPRESLE

Docteur en médecine et en philosophie, Agence de la biomédecine

Toute l'histoire juridique du don et du prélèvement d'organes en vue de greffe s'articule autour des lois de bioéthique. Au-delà des fondements éthiques de la loi comme le respect de la dignité de la personne humaine, de l'autonomie de la volonté, ce qui est présumé c'est aussi une nouvelle forme de contrat social l'Etat assumant son devoir de fournir des greffons à des patients qui ont droit à la santé. Ce qui est demandé à la personne c'est une nouvelle forme de solidarité à travers son corps devenu produit thérapeutique pour l'Autre souffrant.

[En savoir plus](#)